
PANORAMA DE PRESSE

MOSELLE ET MADON

06 JANVIER > 19 JANVIER 2026



SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(1 article)



mardi 6 janvier
2026

Les assistantes maternelles à l'écoute de la nature

(304 mots)

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon a récemment proposé aux assistantes maternelles du secteur une formation autour de l'éveil à la...

Page 6

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(5 articles)



mardi 6 janvier
2026

Recyclage du sapin de Noël : cinq points de collecte prévus

(161 mots)

Après les fêtes de fin d'année, les sapins de Noël naturels peuvent avoir une seconde vie grâce au recyclage. La commune de Neuves-Maisons et la...

Page 8



samedi 10 janvier
2026

Derniers vœux, dernières émotions : Rémi Maniette tourne la page

(338 mots)

La séance de vœux était la dernière pour Rémi Maniette, maire de Maron, puisqu'il ne briguera pas un nouveau mandat. Devant les habitants et des...

Page 9



samedi 10 janvier
2026

Aux vœux, Pascal Schneider annonce sa candidature

(201 mots)

Une assistance nombreuse s'est pressée mardi soir au centre Jean-l'Hôte, aux vœux du maire de Neuves-Maisons, Pascal Schneider. Devant une pléiade de...

Page 10



dimanche 11 janvier
2026

Les diplômés de l'année récompensés lors des vœux

(176 mots)

Jean-Luc Fontaine et les membres du conseil municipal ont ouvert la première cérémonie de vœux des municipalités du territoire de la communauté de...

Page 11



lundi 12 janvier
2026

Deux postes pérennisés dans les services techniques

(377 mots)

L'ensemble des points à l'ordre du jour du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité, lundi soir. Une décision modificative du budget 2025 a été...

Page 12

ACTUALITÉS DIVERSES

(9 articles)



mercredi 7 janvier
2026

Une démographie contrastée entre les communes d'un même secteur (413 mots)

Les données pour la population, établies par l'Insee pour 2025, ont été communiquées à la fin de l'année. Elles permettent de se faire une idée de...

Page 14



vendredi 9 janvier
2026

Le ministre du Travail loue la prévention pour réduire les accidents (464 mots)

La neige n'a pas empêché Jean-Pierre Farandou d'arriver à destination. Le ministre du Travail et des Solidarités, pour lequel la réduction du nombre...

Page 15



mardi 13 janvier
2026

Daniel Lagrange présente ses vœux avec humour

(117 mots)

À l'occasion de la cérémonie des vœux, Daniel Lagrange a réuni habitants et acteurs locaux dans une ambiance conviviale, émaillée, comme le veut la...

Page 17



mardi 13 janvier
2026

Après 27 ans en tant que maire, Patrick Potts ne se représente pas (163 mots)

Habitants, élus, associations et maires des communes proches étaient présents à la cérémonie des vœux. En présence, entre autres, du sénateur...

Page 18



jeudi 15 janvier
2026

Vœux : le message du maire transmis par la 1re adjointe (103 mots)

Souffrant, le maire Denis Gardel n'a pas pu être présent pour délivrer son message. C'est donc Danielle Sergent, 1readjointe, qui a pris la parole...

Page 19



jeudi 15 janvier
2026

Les derniers vœux du mandat (128 mots)

Comme chaque année, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée à la salle des sports en présence d'une très nombreuse assistance, des élus de...

Page 20



dimanche 18 janvier
2026

Vœux du maire : instants d'émotion (173 mots)

A l'occasion des traditionnels vœux du maire, un moment d'émotion a marqué la cérémonie lorsque M.Boussert a remis la médaille de la ville à la...

Page 21



dimanche 18 janvier
2026

Des vœux dans la tradition (120 mots)

Une belle assemblée était présente aux vœux du maire. Le président de la CCM, Filipe Pinho, le conseiller départemental, Pascal Schneider assistaient...

Page 22

Une concertation autour de l'avenue des Roses (215 mots)

À l'initiative de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et de la municipalité de Richardménil, une balade urbaine a invité les riverains...

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

Les assistantes maternelles à l'écoute de la nature

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon a organisé une formation originale pour sensibiliser les assistantes maternelles à l'éveil à la nature. Une expérience sensorielle qu'elles pourront partager avec les tout-petits.

Le relais petite enfance (RPE) de Moselle et Madon a récemment proposé aux assistantes maternelles du secteur une formation autour de l'éveil à la nature et de la sensibilisation à l'environnement du tout-petit.

Après une première partie théorique, direction les étangs de Chaligny. Là, guidées par Agnès, la formatrice, les nounous ont arpентé les berges en « mode sophrologie ».

Les sons, les odeurs, l'ancrage des pieds

« C'est une marche consciente, lente et sensorielle » explique Agnès. « On se concentre sur les informations qui nous viennent de nos sens : les sons, les odeurs, l'ancrage des pieds dans le sol. On observe

l'ondulation de l'eau. Je les accompagne avec de petites phrases pour faire émerger des sensations qu'elles n'auraient peut-être pas perçues. »

Une expérience que les assistantes maternelles pourront ensuite partager avec les enfants qu'elles gardent. « Cela fonctionne très bien avec eux, car contrairement aux adultes, ils n'ont aucune barrière mentale. »

Sensibiliser les enfants aux dangers aussi

Mais la nature peut aussi présenter des dangers : la sortie a été l'occasion d'échanger sur ses richesses, ses pièges, et sur la manière de sensibiliser les enfants tout en leur apprenant à la respecter.

Pour conclure, les assistantes maternelles ont laissé libre cours à leur imagination en créant des décors écologiques avec les éléments naturels collectés aux étangs. Une formation qui leur a apporté de nouvelles ressources pour le bien-être des tout-petits. ■



Aux étangs de Chaligny, autour d'Agnès la formatrice, les assistantes maternelles et Céline, animatrice du RPE (relais petite enfance), se sont concentrées sur toutes les informations livrées par chacun de leurs sens.



COMMUNES MOSELLE ET MADON



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—NEUVES-MAISONS

Recyclage du sapin de Noël : cinq points de collecte prévus

A près les fêtes de fin d'année, les sapins de Noël naturels peuvent avoir une seconde vie grâce au recyclage. La commune de Neuves-Maisons et la communauté de communes Moselle et Madon mettent à disposition plusieurs points de collecte afin de permettre aux habitants d'y déposer leur sapin à recycler.

Cinq lieux sont prévus sur le territoire communal : rue de l'Égalité au Val de Fer, place Poirson, rue Édouard-Branly,

rue Marcel-Pejoux ainsi que rue Joseph-Cugnot, à l'appoint tri. Ces emplacements permettent un accès facile à tous les habitants souhaitant participer à cette démarche écologique.

Pour être acceptés, les sapins doivent impérativement être naturels, sans décoration, ni guirlande, ni flolage. Une fois collectés, ils seront revalorisés par l'intercommunalité, contribuant ainsi à la réduction des

déchets et à la préservation de l'environnement. ■



Les cinq lieux où il est possible de déposer le sapin de Noël à recycler sont clairement identifiables.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Derniers vœux, dernières émotions : Rémi Maniette tourne la page

Rémi Maniette a présenté ses derniers vœux en tant que maire de Maron, annonçant qu'il ne se représentera pas. Devant les habitants et les élus, il est revenu sur six années de mandat, marquées par plusieurs aménagements urbains.

La séance de vœux était la dernière pour Rémi Maniette, maire de Maron, puisqu'il ne briguera pas un nouveau mandat.

Devant les habitants et des personnalités locales, dont Filipe Pinho, président de la CCMM, l'émotion était palpable. La gorge sèche, Rémi Maniette a présenté ce soir-là ses ultimes vœux dans cette fonction. Il a évoqué les six années d'une expérience passionnante, rappelant que toute passion comporte son lot de satisfactions et de moments difficiles.

Il conservera le souvenir des échanges enrichissants avec ses collègues maires, l'énergie déployée avec son équipe pour monter des dossiers, la satisfaction des administrés à l'aboutissement des projets, et la richesse de rencontres im-

probables mais toujours constructives.

Le maire est ensuite revenu sur les réalisations marquantes de son mandat : la modification d'une partie de la rue de Nancy, la transformation de la place Charles-de-Gaulle et l'implantation du city-stade.

Encore le temps de profiter de Tintin

Les remerciements ont suivi, adressés aux secrétaires de mairie, piliers indispensables, à son équipe d'adjoints et de conseillers investis sans compter leur temps, à Olivier Wünschen, agent communal, aux enseignantes, ainsi qu'à l'ensemble des associations, notamment le Bélier-Meulson, principal employeur de la commune et acteur essentiel de l'ouverture culturelle offerte aux écoliers.

Après les interventions des personnalités locales, Filipe Pinho, lui-même sur le départ de la CCMM en mars prochain, a remis à Rémi Maniette une "Marianne de la diversité" réalisée au CERFAV de Vannes-le-Châtel.

Avant le verre de l'amitié, le maire a conclu avec l'humour qu'on lui connaît qu'il était temps de se retirer, car à la fin du prochain mandat, il aurait 77 ans, âge limite pour profiter encore de Tintin. ■



Rémi Maniette était ému de recevoir des mains de Filipe Pinho une "Marianne de la diversité".





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Aux vœux, Pascal Schneider annonce sa candidature

Une assistance nombreuse s'est pressée mardi soir au centre Jean-l'Hôte, aux vœux du maire de Neuves-Maisons, Pascal Schneider. Devant une pléiade de personnalités publiques, de bénévoles du monde associatif et de personnes impliquées dans la vie néodomienne, il a annoncé qu'il était candidat à sa propre succession. Il se présentera aux élections municipales de mars, « avec une équipe renouvelée de moitié. [...] Des personnalités nouvelles. »

Faisant le bilan des six dernières années, il a insisté no-

tamment sur les efforts de la municipalité en direction de la jeunesse, des seniors, des associations sportives et sur les ré-organisations qui ont permis de « faire plus avec moins, tout le temps ».

Retour également sur les grands projets déjà abondamment développés du plan Neuves-Maisons 2025-35, mais aussi sur les menaces dont il a fait l'objet de la part de « certains ignobles personnages ».

Rôle difficile que celui de maire, comme l'a confirmé Audrey Bardot, conseillère dépar-

tementale : « 6 % des maires ont démissionné au cours de ce mandat... Aux problèmes, il faut trouver des solutions, pas des boucs émissaires. » ■



Le maire, Pascal Schneider (au centre), a accueilli notamment le directeur de cabinet du préfet (à droite).





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—XEUILLEY

Les diplômés de l'année récompensés lors des vœux

Jean-Luc Fontaine et les membres du conseil municipal ont ouvert la première cérémonie de vœux des municipalités du territoire de la communauté de communes Moselle Madon.

En présence des habitants venus nombreux participer à cet échange de vœux traditionnels, le maire a tout d'abord salué l'engagement des employés communaux et des élus. Les élèves qui ont été diplômés cette année ont ensuite été mis à l'honneur.

Ils ont été encouragés pour la suite de leur scolarité ou de leurs débuts dans la vie active par un chèque-cadeau.

► Les diplômés du brevet des collèges : Gwenaëlle Cuny (TB), Ali Egilmez Berkay (AB), Pierre Jeanbert (B), Ewan Jacquot-Benoît (B), Emma Ouvrai, Adrien Sene (TB), Raphaël Weber (TB), Maxime Weber (TB).

► Diplômés du baccalauréat général : Noah Charles, Clémence Jeanbert (AB), Emma Husson, Cléo Florentin.

► Baccalauréat professionnel : Jules Beurnel (TB).

► Éducateur spécialisé : Stéphanie Benoît. ■



Les jeunes diplômés en 2025 ont été félicités par la municipalité et ont reçu chacun un chèque-cadeau.





DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—CHALIGNY

Deux postes pérennisés dans les services techniques

Le conseil municipal a adopté l'ensemble des délibérations à l'unanimité, lundi soir. Plusieurs décisions concernent l'organisation des services techniques, tandis que des conventions intercommunales ont été validées.

L'ensemble des points à l'ordre du jour du conseil municipal a été approuvé à l'unanimité, lundi soir.

Une décision modificative du budget 2025 a été votée afin de couvrir plusieurs dépenses de fin d'année, dont les réparations du camion-benne et de la saleuse. Une demande de subvention a par ailleurs été adressée à l'État pour la création d'un nouvel aménagement au columbarium.

Deux agents titularisés

L'emploi de François Richit, adjoint technique municipal, est transformé en poste d'agent de maîtrise. Inscrit sur la liste d'aptitude du centre de gestion après constitution d'un dossier d'avancement de grade, il remplissait les prérequis.

« François Richit est très qualifié et nous voulons stabiliser les compétences », a souligné André Bagard.

Titulaire des habilitations électrique et échafaudage, ainsi que du permis poids lourds, il

est régulièrement mobilisé sur des interventions techniques spécifiques, comme l'extension de la ligne électrique de la chapelle ou la rénovation d'appartements municipaux.

Le conseil a également validé la création d'un poste permanent d'adjoint technique à temps complet pour Dominique Berger, actuellement contractuel. « Une recrue extraordinaire. Ancien chauffeur routier, c'est quelqu'un d'extrêmement engagé dans son travail », a déclaré le maire.

Hébergement des associations caritatives

Le conseil a approuvé la convention de participation à l'hébergement des associations caritatives, conclue entre la communauté de communes Moselle et Madon et les 19 communes qui la composent.

Chaque collectivité apportera une contribution de 0,30 € par habitant. Pour Chaligny, le montant annuel est fixé à 838 €.

Groupement de commandes pour la restauration

Enfin, les élus ont autorisé le maire à signer une convention de groupement de commandes intercommunale, portée par la communauté de communes, pour les repas de restauration scolaire et du centre aéré.

L'engagement prévoit que la commune signe le marché avec le prestataire retenu, à condition qu'il réponde aux besoins préalablement définis. « Intéressant car tout y est fixé à l'avance », a précisé le 1^{er} adjoint Emmanuel Schneider. ■



Une décision modificative du budget 2025 a été votée afin de couvrir plusieurs dépenses de fin d'année, dont les réparations du camion-benne communal (ici lors d'une journée propreté).



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—MESSEIN

Daniel Lagrange présente ses vœux avec humour

A l'occasion de la cérémonie des vœux, Daniel Lagrange a réuni habitants et acteurs locaux dans une ambiance conviviale, émaillée, comme le veut la tradition, de contrepétences qui ont fait sourire l'assemblée. Le maire a tenu à mettre à l'honneur les personnes méritantes : agents municipaux, équipes scolaires et enseignantes, service animation etc., sans oublier les asso-

ciations locales et leurs bénévoles.

Sur le plan démographique, l'année a enregistré 14 naissances, 4 mariages, 3 PACS et, malheureusement, 11 décès. Parmi les points forts évoqués figurent la rénovation de la mairie et le retour symbolique de la commune au seuil des 2 000 habitants. ■



Daniel a accueilli personnellement chaque invité.



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—SEXHEY-AUX-FORGES

Après 27 ans en tant que maire, Patrick Potts ne se représente pas

Habitants, élus, associations et maires des communes proches étaient présents à la cérémonie des voeux. En présence, entre autres, du sénateur Jean-François Husson, du conseiller général-maire de Neuves-Maisons, Pascal Schneider, le maire, Patrick Potts, a évoqué les travaux sur les bâtiments communaux, le remplacement des fenêtres et la réfection du stade. Il a lancé

un appel aux bénévoles pour réparer la charpente et rénover la toiture de la chapelle Sainte-Anne. Il a annoncé qu'après 37 ans comme élu, dont 27 ans en tant que maire, il ne brigue pas un nouveau mandat. Il a récompensé les enfants ayant participé à la décoration des sapins de Noël. La classe de CM2 a participé à un concours d'éducation civique : quatre élèves (2 de Sexey et 2

de Maron) l'ont réussi et ont reçu un bon d'achat culturel. ■



Mr Potts, hommage à 27 ans de mandat de Maire





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Les derniers vœux du mandat

Comme chaque année, la traditionnelle cérémonie des vœux s'est déroulée à la salle des sports en présence d'une très nombreuse assistance, des élus de la CCMM et des communes environnantes...

Lors de cette cérémonie, Marcel Tedesco a annoncé qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections.

Il a retracé les chantiers de la commune en cours, mais surtout, il a remercié celles et ceux qui agissent pour le bien commun : les enseignants, les responsables des 25 associations, les personnels et les élus communaux, mais aussi tous les citoyens qui chaque jour font preuve de solidarité et d'attention les uns envers les autres. L'assemblée s'est levée

et Marcel Tedesco a été très applaudi. ■



Marcel Tedesco a été très applaudi.





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—PULLIGNY

Vœux : le message du maire transmis par la 1re adjointe

Souffrant, le maire Denis Gardel n'a pas pu être présent pour délivrer son message. C'est donc Danielle Sergeant, 1^{re} adjointe, qui a pris la parole afin de lire l'allocution préparée par l'édile. Le maire a tenu à adresser ses salutations chaleureuses au personnel de mairie, aux habitants et

aux responsables d'associations. Après trois mandats à la tête de la commune et quarante-neuf années d'engagement au service public local, Denis Gardel ne se représentera pas aux prochaines élections municipales. ■



Une centaine d'habitants sont venus assister aux vœux du maire .





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—RICHARDMÉNIL

Vœux du maire : instants d'émotion

A l'occasion des traditionnels vœux du maire, un moment d'émotion a marqué la cérémonie lorsque M. Boussert a remis la médaille de la ville à la famille Graillot, impliquée depuis 30 ans dans la fondation puis le développement de l'association Les Roulettes du Téléthon. L'élu a souligné l'engagement constant de cette famille ainsi que celui des bénévoles, qui ont permis à la commune de se distinguer chaque année dans la mobilisa-

tion en faveur de la recherche médicale.

Autre moment fort quand, après les traditionnels remerciements aux associations, enseignantes, commerçants, M. Boussert a laissé la parole à Lison, jeune maire du CMJ (conseil municipal des jeunes) dont le discours a secoué les élus et responsables présents par la pertinence et la maturité de ses propos. « La relève est assurée pour les années fu-

tures » a remarqué le maire avant de clore la cérémonie. ■



Hervé et ses parents ont reçu la médaille de la ville pour tout ce qu'ils ont fait, pendant 30 ans, pour le Téléthon.



DU PAYS DU SEL AU SAINTOIS—BAINVILLE-SUR-MADON

Des vœux dans la tradition

Une belle assemblée était présente aux vœux du maire. Le président de la CCMM, Filipe Pinho, le conseiller départemental, Pascal Schneider assistaient à la cérémonie ainsi que de nombreux élus. Benoît Sklepek a adressé ses vœux à tous et remercié le personnel municipal, le corps enseignant et souligné

l'importance du tissu associatif qui assure de nombreuses manifestations pour un mieux vivre de ses habitants. Il a mis en avant également que le fait d'avoir des commerces de proximité est une chance pour le village et la municipalité se doit de soutenir ses commerçants. Dans ce sens, le buffet

était préparé avec leurs productions. ■



Des vœux et des mercis aux invités.





DU PAYS DE SEL AU SAINTOIS—RICHARDMÉNIL

Une concertation autour de l'avenue des Roses

À l'initiative de la CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) et de la municipalité de Richardménil, une balade urbaine a invité les riverains de l'avenue des Roses pour une concertation publique sur l'amélioration et la requalification du cadre de vie de cette rue.

Faisant suite au projet de travaux prévus afin de régler les problèmes récurrents des réseaux, les élus ont confié à deux bureaux d'études de Chaligny (Espace et Territoire et MP2I) le soin de faire participer les riverains concernés en

leur demandant de cibler les besoins. Des besoins qui ne sont pas moindres sur cette longue avenue qui dessert près de 80 pavillons : stationnement, passages pour piétons et cyclistes, végétalisation, risques d'inondation, fréquentation intempestive de poids lourds, ralentisseurs.

Une trentaine d'habitants ont participé à cette démarche. Ils ont été conviés, en fin de matinée, à faire part de leurs observations sur les aménagements futurs, dans une salle de la MTL (maison du temps libre) où, dans un souci de concerta-

tion, ils ont pu débattre et argumenter, sur un plan du site, à propos de ce qui sera nécessaire à réaliser en surface après les travaux de réhabilitation des réseaux. ■



Des riverains motivés pour améliorer leur cadre de vie.



ACTUALITÉS DIVERSES



PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—SUD NANCÉIEN

Une démographie contrastée entre les communes d'un même secteur

Le recensement mené par l'Insee est opéré sur cinq années au total, afin de tenir compte de toutes les communes, quelle que soit leur taille. Les derniers chiffres permettent non seulement d'établir les populations légales utilisées pour les dotations mais aussi de voir comment évolue un territoire.

Les données pour la population, établies par l'Insee pour 2025, ont été communiquées à la fin de l'année. Elles permettent de se faire une idée de l'évolution de la population dans les trois communautés de communes du Saintois, Moselle et Madon, Pays du Saintois et Pays du Sel et du Vermois.

La plus petite commune

Sans surprise, Leménil-Mitry est toujours la plus petite commune du secteur, mais aussi de toute la Meurthe-et-Moselle, avec... deux habitants. La seule modification est qu'elle a perdu un habitant : passant de trois à deux, cela fait une perte d'un tiers. Comme si Nancy passait de 105 000 à 65 000 habitants...

La plus grande commune

Dombasle-sur-Meurthe est la "grande" ville du Sud nancéien, avec 9 424 habitants au dernier recensement. Mais au bout des cinq ans d'enquête par fractions, la commune perd 310 habitants. Cette perte est

une constante des autres villes de la zone : Saint-Nicolas-de-Port (7 359 habitants) perd 161 habitants, Neuves-Maisons (6 524 habitants), 205.

Celles qui gagnent des habitants

Dans les communes qui gagnent des habitants et de manière significative, se trouvent des localités situées dans une forme de "seconde couronne" de Nancy : on ne touche plus la grande banlieue de l'agglomération, mais on va plus loin. La recherche d'un foncier accessible semble expliquer ces hausses. Ainsi, Houdelmont (+151 habitants, à 363 personnes), Burthecourt-aux-Chênes (+38, 151 personnes), Marthemont (+10, 52 personnes) ou encore Ferrières (+65, 361 personnes) se trouvent dans ce cas de figure.

Celles qui perdent des habitants

Les "grandes" communes sont celles qui perdent le plus en nombre "brut" d'habitants.

Mais en variation annuelle, pour tenir compte de la taille de la commune, Saxon-Sion (-12,43, avec 56 habitants perdus) arrive largement en queue de peloton. Cela s'explique par un facteur externe, l'accueil de migrants en provenance de Calais fin 2016. Fraisnes-en-Saintois (-3,31 %, 85 habitants), Thorey-Lyautey (-3,02 %, 119 habitants) ou Lebeuville (-2,97 % par an, 146 habitants) montrent une dynamique démographique déclinante, alors que, pour autant, ces communes ne manquent pas d'atouts. ■



À Houdelmont, un nouveau lotissement explique le bond de la population : 151 habitants en plus en cinq ans. Photo Séverine Kichenbrand

par Julien Bénéteau



MEURTHE-ET-MOSELLE—MEURTHE-ET-MOSELLE

Le ministre du Travail loue la prévention pour réduire les accidents

Jean-Pierre Farandou, ministre du Travail et des Solidarités, a entamé sa visite en Meurthe-et-Moselle, ce jeudi 8 janvier, par l'entreprise France Élévateur, à Flavigny-sur-Moselle. Il a salué l'engagement de l'employeur et des salariés pour réduire les risques d'accidents.

La neige n'a pas empêché Jean-Pierre Farandou d'arriver à destination. Le ministre du Travail et des Solidarités, pour lequel la réduction du nombre d'accidents du travail graves et mortels est prioritaire, a entamé sa visite en Meurthe-et-Moselle, ce jeudi 8 janvier, en se rendant à Flavigny-sur-Moselle, chez France Élévateur, entreprise spécialisée dans la conception et la fabrication de nacelles élévatrices sur porteurs appartenant au groupe Time Manufacturing Company.

Jean-Pierre Farandou, accompagné par Frédéric Clowez, secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle, a été accueilli sur place par Thomas Marchal, directeur des opérations ; Adeline Brignon, coordinatrice sécurité ; Alice-Laure Brondani, directrice des ressources humaines ; les parlementaires Jean-François Husson, Thibaut Bazin, Olivier Jacquin ; la conseillère départementale Audrey Bardot, et le président de la communauté de communes Moselle-et-Madon Filipe Pinho.

Avant de commencer la visite de l'entreprise, Jean-Pierre Fa-

randou a eu droit à une présentation du plan d'actions mis en place par France Élévateur pour prévenir les accidents du travail. « En 2025, nous avons eu 9 accidents du travail », a souligné Adeline Brignon.

Échanges avec un accidenté du travail

« En septembre dernier, un de nos collaborateurs a eu le bout de l'index sectionné suite à un accident grave. Suite à cela, nous avons augmenté nos actions de prévention, en partageant les bonnes pratiques au niveau du groupe et en mettant en place des comités de sécurité qui se réunissent tous les mois... »

La coordinatrice sécurité de l'entreprise, qui travaille en lien avec la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS), a aussi mis en évidence une action intitulée « Parlons prévention » dont la méthode est d'échanger avec tous les salariés sur la sécurité à leurs postes de travail.

Le ministre du Travail et des Solidarités a salué un « plan

d'actions puissant et structuré », en se réjouissant de « voir une équipe très engagée pour installer les bonnes méthodes ».

Il a ensuite échangé quelques mots avec François Thomas, salarié depuis douze ans chez France Élévateur, qui a eu une partie de l'index sectionné par un vérin.

Jean-Pierre Farandou s'est ensuite rendu à Bulligny, sur le site de l'entreprise La Fabrique, pour évoquer le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée, avant de se rendre à Vandœuvre-lès-Nancy, pour échanger avec les équipes d'ingénieurs et de techniciens de l'INRS. ■



Jean-Pierre Farandou a échangé avec François Thomas, salarié de l'entreprise France Élévateur, victime d'un accident du travail en septembre dernier. Photo Alexandre Marchi